

CARTE COMMUNALE

PLAN DES SERVITUDES

-  A1- Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- I4- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques :
 -  lignes électriques aériennes
 -  lignes électriques souterraines
-  PT2- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal d'OVERDORFF, en date du 24.12.2008

APPROUVANT
la Carte Communale
Le Maire d'OVERDORFF,
Jean-Victor STARCK



Echelle : 1/5000

Avril 2007

